

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT 2019-351 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 2 juillet 2019 à 20 h au bureau municipal, situé au 467, rue Deslandes, à Saint-Dominique, le conseil prévoit l'adoption du règlement 2019-351 intitulé « **Règlement concernant la rémunération des élus municipaux** ».

Ce projet de règlement fait suite aux amendements portés à la Loi sur le traitement des élus municipaux et propose notamment :

- Une hausse de la rémunération du maire ainsi que de celle des conseillers municipaux;
- Une indexation pour chaque exercice financier de la rémunération du maire et des conseillers municipaux;
- Un effet rétroactif du règlement au 1^{er} janvier 2019 conformément au troisième alinéa de l'article 2 de la Loi.

Ainsi, la rémunération proposée se détaille comme suit :

2019 (proposé)	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DÉPENSES	TOTAL
Maire	12 000\$	6 000 \$	18 000 \$
Conseiller	4 000 \$	2 000 \$	6 000 \$

Une rémunération additionnelle est également prévue pour les élus qui siègent sur un Comité : 50 \$ par présence aux réunions.

En cas de remplacement du Maire pour une période excédant 15 jours, le maire suppléant a droit à la rémunération égale à celle du Maire pour toute la période de remplacement, tel qu'il était auparavant prévu à la réglementation.

Une compensation pour perte de revenus est aussi prévue pour un élu qui est mandaté par le Conseil pour le représenter et qui subit une perte de revenus. Le montant prévoit un remboursement maximum de 100 \$ par jour.

Les rémunérations de base, allocations de dépenses et rémunérations additionnelles seront indexées annuellement en fonction de l'IPC, avec un minimum de 2% à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le nouveau règlement aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

DONNÉ À SAINT-DOMINIQUE, CE 5 JUIN 2019

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière